



● Stage - Documentation de terrain et appui aux projets - Expérimenter en architecture et urbanisme

- Intitulé du poste : Urbaniste/Architecte stagiaire - soutien à la coordination générale de la Preuve par 7 et au centre de ressources, l'École du terrain
- Nature de la mission : Participation à la valorisation des démarches expérimentales de la Preuve par 7 et de ses partenaires, et à l'animation d'un réseau d'échange sur les pratiques expérimentales en urbanisme et architecture.
- Lieu d'exercice : Locaux de la Preuve par 7 à Paris 11^{ème}, déplacements possibles sur les sites des projets (région parisienne et éventuellement autres régions)
- Disponibilité : Temps plein. Événements ponctuels en début de soirée et le samedi, si disponible, et récupérables
- Durée : Stage de 6 mois, de fin février 2023 à fin août (ou mi-septembre 2023 : possibilité de congés non indemnisés d'une durée de deux semaines en août)
- Contrat et rémunération mensuelle : Gratification légale – 35h / semaine, prise en charge du titre de transport - 100%, et une semaine de « congés » prise en charge

● Contexte d'activités liées à la mission

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale de projets d'urbanisme, d'architecture et de paysage née en 2018 à l'initiative de Patrick Bouchain, qui accompagne des porteurs et porteuses de projets en cours de développement à travers la France, pour promouvoir le droit à l'expérimentation. La Preuve par 7 pour 7 échelles et contextes territoriaux : un village, un bourg, une ville moyenne, des territoires métropolitains, une métropole, un équipement structurant et un territoire d'outre-mer. Elle est portée par l'association Notre Atelier Commun.

L'objectif : promouvoir le recours à la programmation ouverte ; dessiner de nouvelles manières de construire la ville collectivement, au delà du tandem élu-technicien ; promouvoir une réflexion ancrée dans la pratique quotidienne du terrain ; et revendiquer un droit à l'expérimentation par les montages et les usages.

Soutenue par les ministères de la Transition écologique et de la Culture, par l'ANCT, et avec la Fondation de France comme partenaire, la Preuve par 7 expérimente ces questions en soutenant des projets à l'œuvre dans toute la France, et s'attelle à documenter et transmettre les enseignements de ces démarches.

Ainsi, la Preuve par 7 se présente comme un laboratoire d'innovations publiques et citoyennes pour :

- promouvoir la résidence territoriale et architecturale comme mode d'ancrage sur le terrain : occuper durablement un site de projet, prendre en compte les temporalités intermédiaires, par une permanence pour mener un travail de programmation ouverte, construite avec les usagerEs
- réunir un trio d'acteurs et actrices : société civile / opérateur / éluEs autour d'un enjeu de société et d'urbanisme : santé, éducation, culture, alimentation, ... pour y répondre de manière concrète et transversale
- mobiliser et impliquer les différents services déconcentrés de l'État pour expérimenter dans l'action publique
- promouvoir le réemploi du déjà-là
- revendiquer un droit à l'expérimentation par des montages innovants et adaptés aux contextes locaux (réglementaires, juridique, financiers et par les usages)

- rassembler, outiller et documenter ces démarches expérimentales via un centre de ressources, L'École du terrain, et une chaire partenariale - chaire EFF&T - pour que bien d'autres puissent s'en emparer

www.lapreuvepar7.fr

La Preuve par 7 a lancé son centre de ressources « L'École du terrain – Outils et ressources pour l'expérimentation architecturale, urbaine et paysagère » qui réunit et explore des projets et démarches singulières qui permettent, par l'expérimentation, la mise en œuvre de nouvelles manières de faire.

Chacun de ces projets s'ancre dans son territoire pour répondre à des problématiques sociétales contemporaines, et pour contribuer à leur meilleure habitabilité. Ainsi, ces projets s'élaborent à partir des besoins et des ressources matérielles et immatérielles locales. Par la mise en œuvre d'un urbanisme vivrier et partagé, ils valorisent le déjà-là, le patrimoine bâti et naturel, structurent et maillent le territoire. Ils portent l'ambition profonde de réactiver nos démocraties locales, grâce à l'alliance d'acteurs et d'actrices autour d'un intérêt commun.

Confrontés aux cadres normés de l'exercice, ces acteurs et actrices doivent les interpréter, les (a)ménager et les mettre à l'épreuve. Faisant l'hypothèse que ces multiples laboratoires en actes créent des précédents et font jurisprudence, l'École du terrain veut contribuer à l'essaimage de ces démarches et à la transformation des cadres – culturels, économiques, administratifs, réglementaires – pour donner voix à des pratiques jusque-là en marge.

Il s'agit désormais de prendre acte de ces pas de côté, de transmettre les récits de ces expérimentations mais aussi les outils techniques et juridiques, afin de tirer des enseignements pour le passage à d'autres échelles, et ainsi les inscrire dans les pratiques et dans le droit.

<https://lecoleduterrain.fr/>

● Missions

La Preuve par 7 recherche une personne débrouillarde, ouverte, curieuse et motivée pour participer à la coordination de la démarche et à la documentation de projets et méthodes alternatives. Encadrée par la direction et la secrétaire générale, au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une petite dizaine de personnes, le ou la stagiaire aura pour principales missions de :

- Participer aux côtés de l'équipe de l'École du terrain à la valorisation et à la diffusion des expérimentations portées par l'association et ses partenaires :
 - Contribution aux enquêtes de terrain
 - Recueil et mise en perspectives d'entretiens
 - Participation à la production graphique
 - Participation aux différentes étapes de documentation (entretiens préalables, éditorialisation, mise en ligne)
- Contribuer à la coordination de la démarche de la Preuve par 7 :
 - Soutien administratif : recensement des activités de l'association, tenue de l'annuaire, etc.
 - Communication externe (actualisation du site, mise en forme de la newsletter mensuelle) et animation des réseaux sociaux.
 - Participer à l'organisation des réunions internes et rencontres publiques : soutien logistique en amont et pendant l'événement, communication externe, documentation et valorisation par différents médias, etc.

● Connaissances et compétences particulières mobilisées

- Connaître et avoir envie d'approfondir des sujets de recherche-action en lien avec les thématiques de travail de la Preuve par 7 en urbanisme et architecture expérimentales.
- Posséder d'excellentes qualités rédactionnelles et de synthèse.
- Aimer travailler en équipe.

- Avoir une grande capacité d'adaptation : le ou la stagiaire sera confronté.e à grande variété d'interlocuteurs, rôles et de situations
- Travailler avec rigueur, méthode, organisation et en autonomie.
- Posséder des notions du cadre administratif territorial français et des enjeux des projets en urbanisme, architecture et immobilier pour expérimenter des manières de faire alternatives.
- Savoir utiliser InDesign et les logiciels de la suite Office.
- Avoir des compétences en graphisme, cartographie et/ou Wordpress est un plus.
- Maîtriser la communication à travers les réseaux sociaux.

● Profil recherché

Master 2 en cours ou équivalent dans un ou plusieurs des champs suivants : urbanisme et aménagement, architecture et paysage.

Profils appréciés : formation pluridisciplinaire, expériences de terrain.

● Contact

Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation à Caroline Niémant, secrétaire générale : [caroline.niemant\[@\]lapreuvepar7.fr](mailto:caroline.niemant[@]lapreuvepar7.fr).